Santé & Social

FORMATION RESPONSABLE COORDONNATEUR SERVICES AU DOMICILE

La **formation Responsable Coordonnateur de Services à domicile** prépare à gérer les équipes et services, assurant la qualité et le soutien aux usagers.

Le responsable - coordonnateur services au domicile (RCSAD) exerce son métier dans le domaine des services à la personne, il.elle joue un rôle pivot entre les personnes aidées et leurs familles, les intervenants.tes qu'il.elle encadre et la structure de services au domicile.

En tant que manager de proximité, le responsable - coordonnateur services au domicile gère, anime et coordonne l'équipe des intervenants.tes.

Il.elle élabore les plannings au quotidien ou supervise la planification, contribue au recrutement des intervenants et sélectionne les candidatures correspondant au profil recherché.

Le responsable - coordonnateur services au domicile (appelé aussi « responsable de secteur dans les services à la personne ») fait partie de l'équipe d'encadrement de la structure et à ce titre il ou elle :

- représente et assure la promotion des activités de la structure ;
- analyse, avec le client, ses besoins et l'informe de l'offre de services de la structure.
- élabore et organise des prestations de services pour la personne aidée / bénéficiaire ;
- assure la gestion administrative des prestations et en garantit la mise en œuvre.

Le RCSAD exerce ses activités en entreprise, en association d'aide à domicile ou encore dans une collectivité territoriale (service d'aide à domicile d'un centre communal d'action sociale - CCAS).

Les déplacements dans le territoire d'implantation de la structure sont fréquents. En fonction des contraintes de l'activité, des astreintes sont possibles.

Consultez la fiche ROME "Action sociale".

Consultez la fiche ROME "Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire".

ORGANISATION

- Lieux de formation : Toulouse, Montpellier, Carcassonne et Perpignan
- Effectif : 15 personnes
- Durée de 18 mois en alternance
- Modalité : Distanciel
- Délai d'accès à la formation : 6 mois maximum
- Modalité d'accès : Participation à une information collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel

PROFIL & PRÉREQUIS

Pour intégrer la formation Responsable Coordonnateur de Service à Domicile, les candidats doivent, soit :

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 4 (Bac ou équivalent)
- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le secteur des services à la personne, services à domicile, médical, médico-social, paramédical, sanitaire et social,
- Avoir une expérience professionnelle de 1 an minimum en coordination ou management dans les secteurs du service à la personne, le social ou le médico-social

VALIDATION & CERTIFICATION

- Libellé de la certification : TP - Responsable-coordonnateur services au domicile
- Niveau : Titre professionnel de niveau 5
- Code RNCP/RS : 39539
- Nom du certificateur : Ministère du Travail du plein Emploi et de l'Insertion
- Date d'enregistrement de la certification : 01/11/2024

SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

Secteur d'activités (santé social): services à la personne (famille, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap) public ou privé.

Types d'emplois :

- responsable de secteur d'aide à la personne
- responsable de secteur services à domicile
- responsable de secteur - services à la personne
- responsable de secteur en maintien à domicile
- responsable - coordonnateur services au domicile
- responsable coordinateur
- responsable de coordination
- coordinateur de secteur
- encadrant de proximité
- coach d'équipe

MODE DE FINANCEMENT & PRIX

La formation peut être financée via les dispositifs suivants :

- Éligible au CPF (code 327186)
- Éligible à la VAE
- Alternance (Apprentissage ou professionnalisation)
- Pro-A
- Plan de développement des compétences

Prix : 6380€ (parcours moyen)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation Responsable-coordonnateur services au domicile, les stagiaires sont capables de :

· Promouvoir les activités de prestation de service de la structure ;

· Garantir la mise en œuvre prestations en réponse aux besoins de la personne usager/client/bénéficiaire ;

· Gérer et animer l'équipe d'intervention ;

· Communiquer et se coordonner avec les acteurs territoriaux ; · Evaluer et développer et le suivi et la qualité de la prestation

NC % de réussite à la certification

NC % de stagiaires satisfaits

Données 2025 : NC

Données spécifiques à l'apprentissage :

- Taux de réussite : NC %
- Taux d'interruption / rupture, taux de poursuite d'étude et taux d'insertion professionnelle : Indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissemen id_uai=0312984A

CONTENU DE LA FORMATION

La formation Responsable-coordonnateur services au domicile s'articule autour de 3 blocs de compétences.

BLOC 1 : Concevoir et organiser une prestation de services au domicile

- Concevoir et proposer une prestation de services adaptée
- Assurer la gestion administrative de la prestation de services
- Coordonner l'organisation de la prestation de services au domicile
- Assurer le suivi de l'intervention et veiller à sa qualité

BLOC 2 : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile

- Recruter des intervenants et accompagner leur intégration
- Planifier et contrôler l'activité des intervenants
- Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants
- Intégrer la prévention des risques professionnels et assurer la sécurité des intervenants

BLOC 3 : Contribuer au développement de partenariat

- Participer à la représentation interne et externe de la structure
- Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif :

- D'individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,

- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,

- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,

- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme de formation à distance de l'ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe. Les phases de TD sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences. Des temps encadrés de TD sont également prévus pour préparer le titre (Études de cas, évaluations, révisions, examen blanc). Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- Mise en situation professionnelle : 4 h 30 min La mise en situation prend la forme d'une étude de cas sur la base d'un dossier technique.
- Entretien technique : 1 h 25 min, après la mise en situation professionnelle.
- Entretien final : 10 min incluant le temps d'échange avec le jury sur le dossier professionnel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation se déroule à distance dans nos locaux composés de salles de cours et de salles informatiques.

La plateforme de formation à distance de l'ADRAR permet :

- L'accès aux cours en ligne

- L'individualisation des contenus abordés

- Un travail individuel et autonome.

- La gestion individualisée des parcours ainsi que le suivi des progressions ;

Les contenus de formations sont variés :

- Des contenus vidéo, des commentaires audios ;

-Des contenus clairs et précis ;

La progression est garantie par un enchainement contrôlé des modules et des chapitres.

Les stagiaires peuvent élaborer leur projet, préparer, réviser et s'exercer en autonomie, à leur rythme et quand ils le souhaitent, au travers de supports de cours, d'exercices, de quizz et tests en ligne.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le coordinat.eur.rice pédagogique, prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long de la formation. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation de chacun.
Le formateur référent du dispositif est le garant technique de la formation.
Les formateurs sont experts dans leur domaine de compétence et sont formés à la pédagogie pour adultes.
Le référent·e handicap s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Financement possible avec votre CPF en cliquant juste en dessous :



Fiche mise à jour le : *21/09/2026*

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33

Contact Montpellier

montpellierinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96

Contact Perpignan

perpignaninfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96

Contact Carcassonne

carcassonneinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96